

11, rue du Château
L-6922 BERG
Tél.: 28 13 73
Fax: 28 13 73 - 211
mail: secretariat@betzdorf.lu



(N° dossier : 1/2022/0010/170)

AVIS DE PUBLICATION

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, N°1/2022/0010/170 du 24 juin 2022, la société coopérative YOLANDE COOP est autorisée à procéder à la modification d'une buanderie à Betzdorf, 2 rue de Wecker, plus précisément à l'aménagement d'un vestiaire femmes/hommes.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif. Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de 40 jours. Ce délai commence à courir à l'égard du demandeur de l'autorisation à dater de la notification de la décision et vis à vis des autres intéressés à dater du jour de l'affichage de la décision.

Berg, le 8 juillet 2022.
Le bourgmestre,

Le secrétaire communal,